SAS HECTARE
28 Rue Aimé Ramond
11000 CARCASSONNE
Tel. 04 68 47 67 88 Fax 04 68 25 45 65
www.hectare.fr

HECTARE SA
28 Rue Aime Ramond - 11 000 CARCASSONNE
Tel : 04 68 47 67 88

DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE VILLEMOUSTAUSSOU

Lotissement
" Les Terres du Thou "

PROJET ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

N° 7	PA 8-A	PROGRAMME DES TRAVAUX
	Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43 Nivellement rattaché au NGF	

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Indice
3/12/19	Création	LG	MAJ	0

MAITRE D'OUVRAGE	*MAITRE D'OEUVRE*	*GEOMETRE*
HECTARE SA 28, Rue Aimé Ramond 11 000 CARCASSONNE	**OPALE** ZA La Plaine 11 300 COURNANEL Tel : 04 68 69 20 01	**CABINET GUERENET** 17 Rue Mazagran 11 000 CARCASSONNE Tel : 04 68 10 32 32

PREAMBULE

Le maître d'ouvrage, HECTARE SA, projette la création du lotissement « Les Terres du Thou » comprenant 17 lots dont 2 lots double sur la commune de VILLEMOUSTAUSSOU (11).

Ce projet comprend la réalisation de parcelles viabilisées destinées à la construction.

Le projet dispose :

- D'une voie de desserte principale à double sens de circulation.
- Des infrastructures nécessaires à l'opération.

Le projet est situé sur la commune de VILLEMOUSTAUSSOU, au lieu-dit « Le Thou ».

L'accès sera rendu possible depuis la voie « Impasse des Arbousiers » en limite Nord de l'opération.

Ce programme de travaux précise les principes généraux portant sur la réalisation des équipements d'infrastructure relatifs à l'aménagement de ce projet.

Les surfaces, tout élément de cotation mentionné et la position des branchements de chaque lot sur les divers plans annexés à la présente demande sont donnés à titre indicatif.

Ces plans sont schématiques, des modifications pourront être faites suivant les avis des diverses administrations concernées, ainsi que pendant toute la phase travaux. Le maître d'ouvrage fournira les plans de récolement en fin de travaux auprès des différents concessionnaires et gestionnaires concernés.

I - TERRASSEMENTS GENERAUX

D'une manière générale les travaux de terrassements comprendront :

- ☑ Le débroussaillage et le dessouchage des abords si besoin est.
- ☑ Les terrassements en pleine masse pour l'exécution des chaussées, parkings et espaces verts.
- ☑ Les plates-formes d'implantation des habitations seront réalisées ultérieurement par les acquéreurs de chaque parcelle, ainsi que leur accès depuis la voie principale, les stationnements privatifs non clos sont imposés.

II- VOIRIE (Pièce PA8-B)

Les chaussées devront tenir compte de la résistance mécanique nécessaire pour supporter le trafic lié à l'occupation du projet.

La voirie projetée présentera les caractéristiques suivantes :

- *Emprise chaussée :*
  - La circulation des véhicules s'effectuera sur une bande de roulement de 5 m de large.
  - Le projet disposera d'une aire de retournement sous forme de Té de retournement au gabarit défini par la DDTM.
- *Emprise trottoir :*
  - Un trottoir d'une largeur de 1,50 m sera réalisé de part et d'autre de la chaussée pour assurer le cheminement piéton.
- *Emprise stationnement :*
  - Le projet disposera de 17 emplacements de stationnements publics longitudinaux de 2 m de large et de 5,0 m de longueur et d'une place PMR de 3.30m x 5m. Chaque lot disposera de deux emplacements pour stationnement privatif de 5m x 5m ou 3.5m x 10m dont le positionnement est indiqué à titre indicatif.

	Chaussée*	**Trottoir - Stationnement***	**Cheminement piéton ***
Couche de surface	Béton bitumineux 0/10 – Ep 0.06cm	Béton bitumineux 0/6 – Ep 0.05cm	Sans objet
Couche de base	Graves Non Traitées 0/20 – épaisseur = 0.15 m	Graves Non Traitées 0/20 – épaisseur = 0.15 m	Sans objet
Couche de fondation	Graves Non Traitées 0/80 – épaisseur = 0.30 m ou Traitement à la chaux – épaisseur = 0.35m	Graves Non Traitées 0/80 – épaisseur = 0.30 m ou Traitement à la chaux – épaisseur = 0.35m	Sans objet
Pente transversale	Dévers 2%	Dévers 1.5%	Sans objet

* Le dimensionnement pourra être modifié suivant les préconisations de l'étude géotechnique.

La plateforme voirie sera soutenue en limite extérieure par une fondation, qui pourra être utilisée par la suite comme assise de clôture. Cette limite sera matérialisée par un rang d'agglos semi-allégé 20x20 sur la base d'une fondation 40x40.

Un épaulement et/ou un soutènement seront à confirmer lors de la phase d'exécution, pour les tronçons de voirie dont la configuration l'exigera.

« Les constitutions de chaussée ci-dessus définies pourront être modifiées en fonction de l'étude d'exécution au profit d'une structure au moins équivalente. Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la Commune ».

III - RESEAUX HUMIDES : (Pièce PA8-C)

III.1. ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement sera de type séparatif. Il sera réalisé conformément au plan annexé et suivant les recommandations du fascicule 70 du CCTG complété des investigations complémentaires et concertations avec le service technique gestionnaire concerné.

III.1.1. Assainissement - Eaux Pluviales :

Nature des travaux :

Les eaux de ruissellement de chaussée ou de toiture du lotissement en projet seront collectées par l'intermédiaire d'une combinaison d'ouvrages.

Une combinaison d'ouvrages assurera la collecte des eaux de ruissellement :

- Inclinaison de voirie vers des bordures caniveau en limite de chaussée.
- Implantation de grilles et/ou regards avaloirs assurant la collecte des eaux de ruissellement drainées par la voirie.
- Implantation de regards à chaque déviation angulaire.
- Un réseau collecteur sous voirie récupérant les eaux collectées par l'ensemble des grilles et/ ou regards avaloirs.

La totalité des eaux de ruissellement collectées sera dirigée vers un ouvrage compensatoire composé d'un bassin de rétention aérien qui sera réalisé afin de respecter le débit de fuite préconisé par l'étude loi sur l'eau.

Le tracé et les informations relatives au réseau de collecte ont été reportés suivant les informations fournies par le Bureau d'Etude Hydraulique.

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Canalisation	Matériau : béton armé type 135A ou Polyéthylène (PEHD) annelé type Ecopal Longueur : 3 m
Dimensionnement	Diamètre adapté à la quantité d'eau à collecter (paramètres considérés ; diamètre, pente, matériau)
Regard de visite	Diamètre intérieur : 800mm Tampon fonte ductile non verrouillable – Estampillé « Eaux Pluviales »
Grille / regard avaloir	Bouche d'engouffrement dans le profil de la bordure, type Sélecta Avaloir de chaussée de classe C250 à D400
Raccordement Grille avaloir	Matériau : PVC CR8 Classe D400 sur chaussée Longueur : 3 m Diamètre : 250mm
Ouvrage compensatoire	Suivant Dossier Loi sur l'Eau – Projet soumis à Déclaration
Boîte de branchement privée	Tabouret PVC Diamètre du tabouret : 316mm Tampon en fonte – Estampillé « EP »

III.1.2. Assainissement – Eaux Usées :

Des investigations de terrain menées en parallèle à une consultation des services techniques de la commune ont permis de définir le projet d'assainissement.

Nature des travaux :

L'opération consistera à raccorder les effluents générés par les futures constructions vers le réseau d'assainissement communal existant situé le long de la limite Nord Est du parcellaire**.**

Au droit de chaque lot et en limite de propriété sous domaine public, une boîte de branchement sera disposée et raccordée au réseau principal sous chaussée.

Avant tout commencement des travaux, l'entreprise chargée de les réaliser se mettra en rapport avec les services techniques municipaux et/ou la compagnie fermière pour toute mise au point de l'intervention. Elle respectera également leur cahier de prescription pour la réalisation des travaux. Les opérations de raccordement sur des conduites ou des branchements en service seront effectuées avec l'accord des services municipaux et/ou de la compagnie fermière.

Conformément à l'article 25 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 1994 relatif aux ouvrages de collecte et de traitement, un contrôle de la qualité des travaux avant mise en service devra être opéré afin de vérifier : étanchéité, bonne exécution des fouilles et de leur remblaiement, qualité des matériaux et dossier de récolement. Lors de la réception des travaux, il sera par conséquent réalisé une inspection télévisuelle et des essais d'étanchéité.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Canalisations pour réseau gravitaire	Matériau : PVC CR8 ou CR16 ou Polypropylène ou Grès ou Fonte Longueur : 3 m Diamètre : 200mm Pente minimale - 0.5%
Poste de refoulement	Sans objet
Canalisations pour réseau de refoulement	Sans objet
Regard de visite	Diamètre intérieur : 800mm Tampon fonte ductile non verrouillable – Estampillé « Eaux Usées »
Branchements particuliers	Matériau : PVC CR8 Diamètre : 160mm
Boîte de branchement privée	Tabouret PVC Diamètre du tabouret : 316mm Tampon en fonte – Estampillé « EU »

« Les collecteurs seront dimensionnés conformément à l'instruction technique relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations (1977). La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative.

Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la commune, et de la compagnie fermière. »

III.2. EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE :

Les travaux seront réalisés conformément au plan annexé et suivant les recommandations du fascicule 71 du CCTG complété des investigations complémentaires et concertations avec le service technique gestionnaire concerné.

Des investigations de terrain menées en parallèle à une consultation des services techniques municipaux et/ou de la compagnie fermière ont permis de définir le projet d'alimentation en eau potable des lots projetés.

Nature des travaux :

Le projet sera raccordé sur le réseau AEP existant D160 au niveau du chemin communal de l'Impasse des Arbousiers.

Le réseau AEP projeté sera de diamètre 140, 125 et 110 PVC pression.

Une vanne de section sera posée sur la canalisation desservant le projet juste en aval du point de raccordement.

Au droit de chaque lot et en limite de propriété, une boîte de branchement sera disposée et raccordée au réseau principal. Les abris compteur seront de type Paragel d'un modèle agréé par le service des eaux.

Ils seront pré équipés d'un RA avant compteur, d'un clapet purge norme NF et d'une longueur de tuyau sortant du coffret après compteur (1 ml minimum). Les remontées jusqu'au coffret seront équipées de gaines isolantes.

Le modèle proposé devra avoir reçu l'agrément des services techniques de la commune et/ou de la compagnie fermière.

La protection incendie sera assurée par la mise en place d'une borne incendie Cette disposition permettra d'assurer une défense incendie correcte en respectant la distance de 200ml par voie carrossable. La protection incendie sera assurée par un poteau incongelable, répondant à la norme NF S 61 213 avec une base béton autour du socle.

Avant tout commencement des travaux, l'entreprise chargée de les réaliser se mettra en rapport avec les services techniques municipaux et/ou la compagnie fermière pour toute mise au point de l'intervention. Elle respectera également le cahier des prescriptions de la compagnie fermière pour la réalisation des travaux.

Les opérations de raccordement sur des conduites ou des branchements en service seront effectuées par la compagnie fermière.

Avant réception, les nouveaux réseaux auront fait l'objet d'essais de pression, de désinfection, et d'une vérification de la part du Service des Eaux de la potabilité de l'eau du tronçon. Un plan de recollement sera fourni.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caractéristiques
Canalisations	Matériau : PVC-U Longueur : 6 m Diamètre : 140, 125 et 110
Branchements particuliers	Matériau : type de pehd 16 bars – bande bleue Diamètre : 25mm
Poteau incendie	1 prise en 100mm et 2 prises en 65mm
Branchement du poteau incendie	Matériau : PVC-U Longueur : 6 m Diamètre : 110mm

« La localisation des ouvrages de branchement est susceptible de varier en fonction de l'étude technique, l'implantation définie au plan est indicative. »
Le dossier d'exécution sera soumis à l'agrément des services techniques de la commune, et de la compagnie fermière. »

IV - RESEAUX SECS : (Pièce PA8-D)

L'entreprise chargée de réaliser les travaux devra se rapprocher du responsable de secteur ENEDIS et France Télécom pour définir avec lui les différents détails de réalisation et notamment les points de raccordements.

Les équipements de desserte BT, Télécom/prévision Fibre des lots pourront être intégrés dans un ensemble « mur technique ».

IV.1. ELECTRICITE :

IV.1.1. Basse tension :

Nature des travaux :

La puissance totale nécessaire au projet est estimée suivant les hypothèses suivantes :
- 15 Lots : 12 KVa / lot, soit : 12 x 15 = 180 KVa
- 2 double lots soit 4 logements, soit 12 x 4 = 48 KVa
- 1 départ éclairage soit 1 x 3 = 3 KVa
TOTAL= 231 KVa

Le Service Groupe Ingénierie ENEDIS sera en mesure de fournir le projet d'alimentation du réseau BT à réception d'une copie du permis d'aménager. Le projet définitif du schéma électrique sera confirmé par le chargé d'affaire désigné.

Les réseaux existants sur l'emprise du parcellaire de l'opération devront être dévoyés par le concessionnaire.

L'ensemble du réseau desservant les lots sera souterrain. Les réseaux et branchements seront sous chaussée.

Le raccordement de chaque lot aboutira dans une niche abri-compteur implantée en limite du lot.

Un dispositif de coupure de l'alimentation de chaque lot est prévu par le biais d'équipements tels que grille fausse coupure, grille d'étoilement, grille de repiquage.

Les travaux seront réalisés conformément aux directives de ENEDIS.

Le projet de raccordement depuis le réseau d'alimentation ENEDIS fera l'objet d'une étude par le responsable de secteur.

Les réponses techniques auprès du service ENEDIS consulté ne seront effectives qu'après obtention du permis d'aménager.
En cas d'absence de servitude décrite par acte notarial, tout dévoiement de réseaux existants dans l'emprise de l'aménagement de l'opération sera à la charge du concessionnaire.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caracteristiques
Câble d'alimentation	Type triphasé Matériau : Aluminium HNS33 Section : 3*240mm^2 + 95mm^2 3*240mm^2 + 95mm^2 3*150mm^2 + 70mm^2 3*95mm^2 + 50mm^2 4*50mm^2
Socle pour grille de fausse coupure	Socle double type S20
Socle pour grille d'étoilement	Socle simple type S20
Câble de branchement	Type monophasé Matériau : Aluminium HNS33 Section : 2*35mm^2 4*35mm^2
Coffret pour branchement	Type S22

IV.1.2. Eclairage public :

Nature des travaux :

L'éclairage public du projet sera assuré par la mise en place de candélabres. Ils seront implantés dans l'emprise de l'espace public et/ou en servitude sur partie privative des lots de l'opération.

Le câble d'alimentation sous gaine sera souterrain (sous chaussée). La mise à la terre sera obtenue par une cablette de terre rajoutée dans la gaine au conducteur. Elle sera raccordée au mât des candélabres.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

Ouvrages	Caractéristiques
Câble d'alimentation	Type de classe 2 Matériau : Cu R02V Section : 5 G16Cu R02V 3 G16Cu R02V Câblette de terre de section 25 mm^2
Gaine contenant le câble d'alimentation	Type TPC Matériau : PE Diamètre : Ø75mm
Candélabre	VFL520-TOP Ø76 12LED 3K S70 1050mA 36W classe II 7 – Ht 6m Lanterne IP66 pré-câblée 6,5m ON-OFF 100% RAL à définir

Le modèle de candélabre sera soumis à l'agrément du service technique de la commune et pourra, le cas échéant, être remplacé par un autre modèle.

L'implantation des candélabres est indicative et sera confirmée en phase d'exécution suivant l'étude d'éclairement.

IV.2. RESEAU TELECOM :

Nature des travaux :

Le Service Groupe Ingénierie de France Télécom sera en mesure de fournir le projet d'alimentation du réseau à réception d'une copie du permis d'aménager. Le projet définitif du schéma télécom sera confirmé par le chargé d'affaire désigné.

Les réseaux existants sur l'emprise du parcellaire de l'opération devront être dévoyés par le concessionnaire.

Le projet sera alimenté à partir du réseau France Télécom.
Les réseaux et branchements seront en souterrain (sous chaussée).
Un regard de branchement sera laissé en attente au droit de chaque lot.
Le tracé du réseau sera effectué en accord avec les services techniques de France Télécom.

En cas d'absence de servitude décrite par acte notarial, tout dévoiement de réseaux existants dans l'emprise de l'aménagement de l'opération sera à la charge du concessionnaire.

Caractéristiques des ouvrages principaux :

OUVRAGES	CARACTERISTIQUES
Gaines réseau	Type TLST – 5 gaines réseau Matériau : PVC Diamètre : 45mm
Chambre de tirage	Type L2T – L3T Classe 250KN à 400KN
Gaines de branchement	Type TLST – 2 gaines branchement Matériau : PVC Diamètre : 45mm
Regard de branchement	Dimension : 30mm * 30 mm Tampon fonte ou composite 125KN

IV.3. RESEAU GAZ :

Sans objet

V – ESPACES VERTS :

Des espaces verts seront implantés en îlots.

Les essences d'arbres et d'arbustes seront de type méditerranéen.